

L'ÉPARGNE SUR COURANT ALTERNATIF

Même en disposant de peu de revenus, certains arrivent à développer des astuces pour épargner autrement.

Julien Collinet

Chantal, micro-épargnante

Chantal, sans ressources, vit grâce à la pension de son mari. Depuis 2012, elle participe à des groupes de micro-épargne l'incitant à mettre de côté, chaque mois, de petites sommes afin d'anticiper les coups durs.

Cette fois, tu viens au CPAS épargner avec moi, a lancé Chantal à son mari ce jour-là. Placide, Émile, n'a pas bronché face à cette femme au caractère bien trempé. Ce couple de Gilly, en périphérie de Charleroi, tient la barre depuis 44 ans. On s'est rencontrés à l'usine, se remémore Chantal. Les ACEC (Ateliers de constructions électriques de Charleroi), c'était une des grosses boîtes du coin, ça employait du monde. Peu avant le démantèlement de l'usine en 89, Chantal, comme nombre de ses collègues, est licenciée. Émile ne tardera pas à subir le même sort quelques années plus tard. Dans une commune où le taux de chômage dépasse les 20 %, elle n'a d'autre choix que d'enchaîner les petits boulots dans la restauration. J'ai fait de la plonge, mais à la main ! On n'avait pas de machine. Ça a tué mon dos. Maintenant j'ai de l'arthrose, je ne peux plus travailler. Une fois ses droits chômage épousés, en 1996, le couple a dû survivre avec les seuls revenus d'Émile. On n'a plus que la pension de mon mari, 1 600 €. Mon grand drame c'est que je n'ai pas cotisé suffisamment d'années pour avoir droit à ma propre pension. Le crédit de la maison était loin d'être remboursé, les factures se sont accumulées. On est tombés dans le trou, avoue Chantal. Le plus dur, c'est de demander de l'aide. Il faut un sacré courage pour pousser la porte du CPAS. En 2010, elle entre en médiation de dettes. Un chemin parsemé d'embûches qui se terminera en 2014. Depuis, j'ai remonté la pente. Il faut en être fier ! On a sorti la tête de l'eau. Cette année-là, on a fini de rembourser les crédits de la maison et de la voiture. C'est un poids en moins. Aujourd'hui, il ne reste au couple qu'un prêt à 0 % contracté pour des travaux dans leur salle de bain. Encore 2 ans à verser 166 € tous les mois. En dépit de cette amélioration, la situation reste précaire et les loisirs sont rares. Le matin, je m'occupe de mon beau-père, il a 87 ans. Puis je regarde la TV et je fais la sieste. Même le budget nourriture est serré. On n'a pas le droit aux colis alimentaires du CPAS : on nous a dit que la pension d'Émile est trop élevée. Heureusement quand on est vieux, on mange moins. Une soupe et un plat chaud le midi, ça nous suffit pour la journée.

Entre-temps, Chantal a suivi au CPAS des séances de groupes avec un avocat pour se prémunir contre le danger des démarcheurs, des escrocs, soupire-t-elle. Au même moment,



en 2012, sa médiateuse de dettes lui a proposé de participer à un programme test de micro-épargne mené par Financité. Pendant un an, Chantal s'est jointe à un groupe pour placer sur un compte d'épargne de petits montants (entre 5 et 20 €) chaque mois, bonifiés à hauteur de 50 % annuels (aujourd'hui 20 %). Elle a également suivi une série de modules de formation pour gérer son budget et apprendre des trucs et astuces pour économiser. Chantal, qui n'avait pas un centime de côté s'est appliquée avec rigueur à suivre le programme. Elle exhibe aujourd'hui fièrement son diplôme de « super-épargnante ». Le fait que l'argent soit bloqué, ça change tout. Si on avait mis cette somme dans une tirelire, au premier coup dur, on l'aurait cassée. L'an dernier, la voiture du couple est tombée en panne : La facture s'élevait à 500 €. Sans cette épargne, on n'aurait pas pu payer. À l'automne dernier, le programme a repris dans une plus grande ampleur. Une trentaine de groupes ont été constitués en Belgique francophone, dont deux au CPAS de Charleroi. Chantal n'a pas hésité une seconde, et emmène avec elle Émile. Les deux Carolos, maîtrisent aujourd'hui beaucoup mieux leur budget, et ont même développé de leur propre initiative des techniques d'épargne alternative. Chaque année, ils partent se ressourcer deux semaines à la mer en Normandie. Le voyage se prépare toute l'année. Plutôt que de déboursé le montant de la réservation lors du départ, Chantal, verse 40 € par mois au camping pour le loyer de son emplacement. Il paraît que le bruit des vagues, ce n'est pas conseillé pour les personnes stressées. Pourtant, moi, c'est l'une des rares choses qui m'apaise.



Olivier, 2 enfants à charge et un budget serré

Chaque matin, Olivier, prend le métro pour se rendre dans le quartier européen. Employé par la Commission européenne, le costume-cravate est de rigueur. À première vue, on pourrait penser que sa situation financière est confortable. Il n'en est rien. Olivier est contractuel, et touche 1 800 € par mois. Il enchaîne les contrats à durée déterminée et alterne les périodes de chômage. On ne sait qu'au dernier moment si l'on va être renouvelé. On a tout le temps le coudeau sur la gorge, explique-t-il. Récemment, il a signé un contrat de deux ans. Je vais enfin pouvoir un peu souffler et voir venir. C'est le bout du tunnel. Un divorce l'a frappé il y a trois ans. Il s'est alors retrouvé avec deux jeunes enfants à charge, mais a choisi de rester avec eux dans le même appartement pour leur bien-être. Le loyer dépasse les 900 € par mois, c'est beaucoup. La récente indexation a fait beaucoup de mal à mon budget. Il reconnaît également avoir toujours eu du mal à gérer ses finances. En 2012, j'ai déconné avec ma carte de crédit. Mastercard, me réclamait quelques milliers d'euros de dette, j'ai dû entrer en médiation. Je leur dois encore quelques centaines d'euros, et mes demandes d'ouvertures de crédit sont automatiquement refusées. J'en aurais pourtant eu besoin. À la fin du mois, son compte bancaire flirte dangereusement avec le zéro. Placer de l'argent sur un compte d'épargne ? Je n'y pense même pas. Mon épargne ce sont les provisions de charges mensuelles de mon loyer comprenant le gaz et l'eau. On essaie de prendre des douches éclair, je fais la vaisselle à l'eau froide. Au printemps, le propriétaire me rembourse le surplus et je peux envoyer les enfants en vacances, l'été, chez mon frère, dans le sud de la France.

Céline, « salariée freelance » isolée

Céline est graphiste. Son bureau se situe dans un quartier populaire de Bruxelles. Elle le partage avec quatre autres travailleuses. Au début, j'ai essayé de bosser à mon domicile. Mais c'est très dur de séparer la vie privée de la vie professionnelle. Ici, on a la chance d'occuper un centre d'entreprises subventionné. Le loyer n'est que de 450 €, soit 90 € par personne. Comme beaucoup de gens de son métier, elle travaille à la tâche et non comme employée. Les commandes peuvent donc être très fluctuantes. Tu ne sais jamais quand ça va tomber, explique-t-elle. Il y a deux gros rushes : à la rentrée et avant Noël. Certains mois sont très compliqués. Plutôt que d'être affilié au régime indépendant, Céline a choisi de facturer ses prestations sous contrat Smart (une coopérative visant à décharger de la gestion administrative les artistes et créateurs), ce qui représente certains avantages. Aux yeux de l'ONEM, elle est ainsi considérée comme demandeuse d'emploi, et salariée de Smart à travers des contrats en CDD, ce qui lui permet de toucher un petit complément de chômage. Je gagne entre 850 et 1 250 euros net par mois grâce à mes prestations de travail, qui peut être complété par le chômage, me garantissant un minimum de 1 200 € au total. Sur chacune de ses factures, en plus des cotisations sociales, Smart ponctionne 6,5 % de commission, dont 4 % alimentent un fonds de solidarité. Ça permet d'éviter les catastrophes. Un de mes clients a fait faillite. Or, il me devait 5 000 €. J'ai pu les récupérer. Si j'avais été indépendante, je n'aurais rien eu. Au début de sa carrière, Céline a travaillé comme salariée dans une maison d'édition. À cette époque elle était en mesure de mettre un peu d'argent de côté. Aujourd'hui, elle reconnaît avoir juste un mois ou deux d'épargne. On paie les factures au jour le jour. Mais elle utilise également l'une des spécificités offertes par Smart pour anticiper les mois où elle recevra peu de commandes. Je peux provisionner une partie de mon argent sur le compte Smart. Je viens de travailler sur un gros projet. J'attends pour le facturer. D'abord, c'est un geste commercial par rapport à mon client. Ensuite, en laissant cet argent de côté, je pourrai le débloquer au prochain mois difficile. Ça peut éviter de tomber dans le rouge.



© Joëlle Le